

### **Filières REP**

- Travailler à améliorer le déploiement de la REP :
  - Repérer ensemble les propositions prioritaires et consensuelles à défendre face aux pouvoirs publics à court terme.
  - Simplification des démarches, harmonisation des points de collecte, optimisation de la logistique.
  
- Soutenir le développement des plateformes de tri, en particulier en outre-mer :
  - Optimisation du maillage territorial et de l'efficacité des centres de tri.
  - Travailler au déploiement de solutions spécifiques outre-mer, en lien avec la visibilité des moyens alloués par la filière.

### **Remarques :**

- Agir sur le manque de visibilité des écocontributions.
- Améliorer l'ergonomie des centres de tri face aux difficultés rencontrées par les acteurs, notamment les artisans.
- Avoir une réflexion générale sur le système de collecte dans le cadre d'une année 2025 structurante pour l'écocontribution. Les REP dont les flux pourraient se ressembler pourraient être particulièrement pertinentes sur le sujet.
- Inscrire le plaidoyer de la commission dans un cadre à la fois national et européen. Le Plan d'action de l'Économie circulaire paraîtra en 2026, et concernera les REP : la commission a l'opportunité de travailler sur un "cas d'école" français et de l'utiliser pour son plaidoyer européen.
- Organiser une session de questions à destination des REP qui pourront expliquer de façon claire et détaillée leur fonctionnement, objectifs, réglementation...etc, afin de faciliter la création du plaidoyer de la commission.

### **Réemploi**

- Favoriser le réemploi et la réutilisation des matériaux en développant des filières locales :
  - Soutenir la création de hubs régionaux ou de coopératives pour centraliser et structurer l'offre de matériaux réemployés.
  - Travailler sur la question de la disponibilité du foncier pour le stockage, notamment en zone urbaine dense (généralisation des expérimentations, mise en commun etc.).

- Développer les outils de traçabilité et de cartographie des matériaux :
  - Faciliter la rencontre de l'offre et de la demande en généralisant les plateformes numériques.
  - Favoriser la confiance entre les acteurs en développant la traçabilité.
  - Faciliter la création d'un standard universel pour certaines catégories de matériaux.

Remarques :

- Les trois éco-organismes pourraient présenter aux membres une étude publiée récemment sur le sujet afin de nourrir les propositions.
- Agir sur la traçabilité, à travers le Passeport européen des produits par exemple. **L'un des membres** de la commission travaille déjà en interne sur un passeport numérique présentant différentes informations comme la composition du produit ou la norme acoustique.
- Améliorer les échanges entre tous les acteurs de la chaîne afin de répondre aux difficultés d'identification des produits et in fine de leur traçage.

**Conception durable**

- Promouvoir l'éco-conception des bâtiments pour anticiper leur démontabilité et leur recyclabilité :
  - Systématiser, là où c'est possible, la construction pour démontage et réemploi.
  - Travailler à généraliser ou à accentuer les dispositifs de soutien aux matériaux durables et locaux.
- Développer des outils et standards pour intégrer des principes d'économie circulaire dès la phase de conception :
  - Accentuer le recours à l'ACV.
  - Faire connaître et généraliser les standards afin de lutter contre le phénomène de qualité perçue.

Remarques :

- La question des indicateurs et de l'établissement d'une définition claire de l'écoconception a été abordée. Elle n'a pas été tranchée en raison du débat sur le risque de figer une définition, et de l'existence d'indicateurs par secteurs ne permettant pas la création d'un indicateur universel.



## **Modèles économiques**

- Travailler au développement de l'économie de la fonctionnalité :
  - Créer des plateformes d'échange entre acteurs du BTP pour partager équipements, compétences et retours d'expérience.
  - Améliorer l'acceptabilité de ces équipements en développant certification et sensibilisation.
  - Développer les incitations fiscales et inclure l'EFC dans les programmes de rénovation (ex : AP France 2030).
  
- Rendre compétitif les modèles circulaires, en particulier du réemploi et de la réutilisation :
  - Accentuer les soutiens financiers et dispositifs fiscaux en faveur des modèles d'économie circulaire
  - Travailler à améliorer la qualité perçus des matériaux circulaires

## **Remarques :**

- Travailler sur la compétitivité et les modèles économiques et créer un marché qui va encourager l'emploi des matériaux recyclés (levier fiscal ou règlementaire...).
- Travailler avec les plateformes de réemploi : cartographier les acteurs, obtenir des retours sur leurs succès, et les visibiliser. L'objectif serait de pouvoir avoir des contenus didactiques présentant une vision simplifiée de la situation.
- Clarifier les modèles économiques actuels dans l'économie circulaire, de la fonctionnalité...
- Faire un rappel des dispositifs fiscaux français.

Il ressort globalement des échanges un besoin de retour d'expériences et de décryptage.

## **Règlementation**

- Identifier les freins réglementaires actuels à la circularité :
  - Avancer sur le sujet assurabilité des matériaux ;
  - Faire progresser les agréments des matériaux réemployés ;
  
- Travailler sur les labels et référentiels dédiés à la construction circulaire :
  - Généralisation des labels liés à la construction circulaire ;
  - Déploiement d'un label valorisant une formation circulaire dans la construction.



- Elaborer des propositions au niveau européen :
  - Quelles améliorations apporter au Règlement produits de la construction ou au Digital Passport Product ?
  - Porter des propositions d'harmonisation et de normalisation, en lien avec les travaux de la commission "Europe" ;
  - Mobiliser les fonds structurels et les programmes européen.
- Simplifier le cadre d'action des collectivités :
  - Refonte des dispositifs MOP ainsi que de certaines règles de la commande publique comme le recours aux marchés innovants, la pondération du critère environnemental ;
  - Mise en cohérence des plans et stratégies au niveau communal et régional avec les objectifs de la REP PMCB ;
  - Proposer d'intégrer des objectifs de réemploi et matière recyclées ou durable dans les PLU.

Remarques :

- Travailler avec la commission Europe sur la partie concernant les labels car les labels sont durcis au niveau européen.
- Réfléchir à la pertinence d'un label aux vues de la pluralité des labels existants : améliorer plutôt l'information.

**Formation & sensibilisation**

- Renforcer l'économie circulaire dans les formations initiales et continues :
  - Développer un annuaire recensant les formations circulaires existantes.
  - Intégrer des modules de sensibilisation aux enjeux circulaires dans les formations.
  - Créer des dispositifs incitatifs pour le recrutement de doctorants travaillant sur la circularité des matériaux.
- Sensibiliser les maîtres d'ouvrage, collectivités et donneurs d'ordre aux bénéfices de l'économie circulaire :
  - Informer les maîtres d'ouvrage, promoteurs et particuliers des avantages techniques, financiers et écologiques du réemploi.

Remarques :

- Œuvrer pour la formation en priorité.
- Rassurer les acteurs sur l'efficacité financière et opérationnelle de l'économie circulaire.

**Questions/propositions libres :**

- Réfléchir à l'articulation avec les plaidoyers menées au sein des fédérations et syndicats du secteur.

**Suites à cette réunion, l'INEC :**

- Organisera une réunion spécifique sur le fonctionnement des filières REP.
- Enverra le calendrier prévisionnel des travaux pour l'année.
- Pourra présenter le document récapitulatif aux adhérents qui le souhaitent.
- Se tient disponible pour toute question relative au plaidoyer de la commission construction.